



Les pêcheurs, les citoyens et les associations environnementales ont le regret de vous inviter aux Funérailles de

la Pêche Artisanale

(40 000 avant J.C – 25 Septembre 2020)

Un rassemblement aura lieu en hommage à la petite pêche côtière le 25 Septembre à 10h30 sur le port de Concarneau, (devant les bureaux du fossoyeur France Pélagique, en parallèle du baptême du nouveau chalutier géant SCOMBRUS)

Dress Code : tenue et masque noirs



Mobilisation contre le « Scombrus » de France pélagique

Publié le 16/09/2020 18:09 | Mis à jour le 17/09/2020 18:18

Le baptême à Concarneau, le vendredi 25 septembre, du chalutier de 81 mètres de France pélagique suscite une mobilisation des opposants au modèle économique de l'armement.

L'association Pleine mer a, dans un *communiqué* du 10 septembre, appelé à une « **manifestation festive** » sur le quai opposé à celui prévu pour le baptême. Elle programme des « **funérailles de la pêche artisanale et des ressources marines** » devant le site concarnois de l'armement, qui arme aussi trois bolincheurs en association avec l'armement de Patrice Pétillon.

France pélagique, dirigé depuis janvier par Geoffroy Dhellemmes, qui a pris la succession de son père Antoine, est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk. Comme ses prédécesseurs, les **Prins Bernhardt** et **Sandettie** (qui sort de flotte), le **Scombrus**, sorti en juillet des chantiers norvégiens Havyard, pratiquera la pêche d'espèces pélagiques (maquereau, chinchard, hareng et merlan bleu), congelées à bord et débarquées aux Pays-Bas, à IJmuiden le plus souvent.

Un modèle industriel contesté

Pleine mer dénonce le modèle économique de Cornelis Vrolijk, « **géant de l'industrie de la pêche néerlandaise, entreprise très financiarisée qui possède de nombreux chalutiers géants, et s'accapare les quotas des pays européens via ses filiales** ». L'association estime « **qu'un bateau de ce type nécessite de concentrer énormément de quotas pour être rentable** ». Et aussi qu'il « **impacte fortement la ressource** ».

L'initiative de Pleine mer a reçu le soutien de plusieurs structures proches, comme l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne, qui se sont souvent opposés aux bolincheurs de Patrice Pétilion, de la Plateforme de la petite pêche, de l'association environnementaliste Bloom, très mobilisée contre les Pays-Bas dans le dossier de la pêche électrique.

Elle a aussi le soutien du comité départemental du Var. Et sur son compte Facebook, le comité régional des pêches de Normandie « **dénonce ces chalutiers qui vont à l'encontre de la pêche artisanale, pêche que nous prônons. Mardi dernier (NDLR : le 8 septembre), le commissaire européen à la pêche [Virginijus Sinkevičius], en visite à Cherbourg, nous a rappelé que ces bateaux et leur pratique étaient dans la légalité. Mais est-ce normal que de tels chalutiers puissent exercer leur activité librement dans une mer de Normandie de plus en plus industrialisée ?** »

Bernard JÉGOU